

Compte rendu de la réunion du conseil d'orientation du GIP le 21 février 2013 à 9h30 à l'IADT :

Présents :

Charles-André Dubreuil
Eric Langlois
Hélène Mainet
Chantal Moreau
Salma Loudiyi
Sylvie Lardon
Dominique Vollet
Sandra Rougé

Patrick Néhémie
Danielle Fournioux
Christine Descoeur
Laurent Rieutort
Claude Devès
Marie Hergat

Excusé :

Sébastien Defix

- Site internet :

- Présentation des actes numériques du colloque « espaces à faible densité »

Ces actes serviront de modèle type pour les prochaines valorisations d'évènements à venir dans l'IADT.

S'agissant de leur diffusion, ils seront dans un premier temps en rubrique « actu » sur le site internet de l'IADT, puis rejoindront l'ensemble des PPT du colloque dans la rubrique « ressources / bibliothèque » du site internet.

-Présentation de l'espace offres de stages et réflexions quant aux améliorations à y apporter

Des demandes ont notamment été formulées sur le suivi des stages par les potentiels tuteurs universitaires. Il est convenu que ce fléchage ne sera pas fait sur le site internet, étant entendu que lorsque des enseignants souhaitent identifier un étudiant précisément sur un sujet ou être identifiés tuteur, il leur revient de diffuser l'offre en direct auprès de leurs étudiants sans passer par le site de l'IADT. Par contre, il conviendra de proposer un classement par grandes thématiques des offres de stage afin d'en faciliter le repérage.

- Point d'information sur le GIP

Claude Devès rappelle les différentes étapes qui ont mené à la création du GIP IADT, et informe le conseil d'orientation de l'aboutissement du dossier : après un an d'échanges, le texte définitif a été validé par le ministère et renvoyé aux 6 membres fondateurs de l'IADT pour être adopté par les assemblées délibérantes à l'occasion de leurs sessions de printemps.

L'approbation des statuts sera le fait du recteur de l'académie de Clermont-Ferrand.

Il reste cependant en suspens des difficultés sur le plan comptable, le bâtiment de l'IADT n'étant toujours pas intégré au patrimoine de l'Université d'Auvergne, le calcul du montant des participations des membres ne peut être effectué pour l'année 2012.

Il est regretté que les membres associés n'apparaissent plus dans les statuts, mais rappelé qu'à aucun moment ceci n'empêche que les liens forts et partenariats formels et informels préexistants continuent de se développer.

Il est finalement rappelé que la vocation de l'IADT n'est pas seulement dans l'accueil de formations initiales et dans l'enseignement, mais que l'Institut a aussi à porter une certaine image de l'Auvergne, des actions de recherche appliquée, à accueillir et accompagner des colloques scientifiques...

Le projet pédagogique :

- Organisation de prochains projets communs à l'ensemble des formations de l'IADT

- Retour sur les initiatives et projets menés à l'IADT :

Par le biais de fiches (jointes à ce compte rendu). Ces fiches sont des documents à retravailler, sur lesquelles sont attendues les remarques du conseil d'orientation. L'objectif est ici que ces fiches constituent le socle du projet de l'IADT.

- Les projets collectifs : présentation de ceux de l'année et recherche de nouvelles pistes pour l'année prochaine

Il est rappelé que dans le projet de l'IADT, a été affichée la possibilité de les ouvrir de manière large pour mobiliser l'ensemble des formations ; ou aussi que pour certains projets des associations ponctuelles soient identifiées pour mobiliser les compétences nécessaires (par exemple l'association de quelques étudiants et enseignants du master Droit Economie Gestion des Collectivités Territoriales à un projet de DYNTAR ou de STRATAM).

Exemples de projets collectifs menés au sein de l'IADT :

Il peut s'agir d'expertises, d'études, de diagnostics, d'animations de politiques spécifiques, d'évaluation.

Un autre type de projet est mené actuellement en droit, qui vise par le biais d'un colloque à aborder le thème de la protection et de la valorisation du patrimoine immatériel des collectivités locales, par le biais de restitutions préparées par les étudiants et d'interventions de professionnels.

Ces projets répondent la plupart du temps à des commandes de collectivités, ou peuvent être co construits par les collectivités avec l'IADT, l'IADT jouant ici un rôle de facilitateur à la commande. Ceci permet notamment de rechercher des synergies entre les formations dès l'amont du travail.

S'agissant de l'encadrement nécessaire à la bonne réalisation de ces projets collectifs, tous font l'objet d'une commande (ou cahier des charges) et d'une convention passée avec le commanditaire, qui mentionnent notamment les enseignants référents et les personnes

ressource au sein de la structure, mais aussi les échéances et conditions de réalisation et de rendu.

S'agissant des attendus pour les commanditaires : il s'agit d'un engagement de suivi minimal des étudiants, d'être facilitateurs de contacts dans le cadre de la commande pour les étudiants, de réaliser un ou plusieurs points d'étapes, et de financer le travail suffisamment pour que l'intégralité des frais avancés par les étudiants leur soient remboursés.

Une réunion spécifique sera organisée avec les responsables de masters pour échanger sur les projets collectifs à venir pour l'année universitaire 2013-2014.

- Les moments de rencontre entre les formations de l'IADT

- Bilan de la semaine banalisée de décembre et proposition d'organisation de deux semaines à partir de l'année prochaine

De l'avis général, les étudiants ont semblé satisfaits du déroulé de cette semaine. Il semble par contre nécessaire de définir pour l'année prochaine deux semaines au lieu d'une, évitant ainsi une trop forte « mise en concurrence » entre les modules proposés.

Il faudra l'année prochaine prévoir de faire remonter un questionnaire aux étudiants sur le déroulé des modules, mais aussi de bien leur préciser à tous que ces modules participent de leur formation obligatoire et sont évalués (peuvent être intégrés dans toutes les formations à la note de projet collectif ou module IADT en fonction des appellations dans les maquettes).

Une réunion des responsables de formations sera organisée rapidement pour caler les sujets des modules transversaux et les dates pour l'année universitaire 2013-2014.

- Bilan de la journée « intercommunalité » proposée aux M2 le 25 janvier

Constat d'absentéisme de toutes les formations de l'IADT lors de cette journée (une trentaine d'étudiants présents au lieu des 90 attendus...).

Ceci pose de nombreuses questions sur nos méthodes de communication auprès des étudiants afin que ceux-ci soient conscients d'être acteurs du projet général de l'IADT, quels que soient les sujets.

La question est aussi de savoir s'il ne faut pas présenter ces journées thématiques comme des cours « normaux » au lieu d'insister sur la spécificité thématique et transversale de la journée. C'est ce qui sera fait pour la prochaine journée thématique sur l'Europe.

- Préparation de la journée « Europe » le 14 mars 2013 (cf. fiche jointe)

Trois interventions auront lieu en amphithéâtre (apparaissent dans les plannings de toutes les formations de M2 de l'IADT) :

La première, sur la mise en œuvre des projets de coopération en Europe au travers la présentation d'Interreg par Séverine Reynes (Conseil régional d'Auvergne), suivie de la présentation du FSE au travers la gestion des micro-mesures (Emmanuelle Foix du CREDIS). Enfin l'après-midi sera consacré à de la prospective avec Chantal Moreau (Conseil régional d'Auvergne) et les grandes orientations 2014.

Il est convenu que cette journée s'arrêtera à 15h pour permettre au partiel de TAM d'avoir lieu dans la foulée sans pénaliser les étudiants concernés.

- Les Rendez-vous de l'IADT

Ces rendez-vous mobilisent très peu malgré l'intérêt unanimement reconnu des thématiques proposées (Clermont 2030 ; les énergies renouvelables au service du développement des territoires...)

Il sera donc travaillé à une meilleure diffusion autour de ces événements, notamment par la préparation d'une mailing liste beaucoup plus large que l'actuelle.

- Préparation des événements 2013

-Rencontres du CAUE

Le 25 avril après midi, le CAUE propose dans l'IADT une rencontre avec Monsieur Boutefeu (CERTU). Cette rencontre fera l'objet d'actes numériques préparés par l'IADT.

- Colloque UNESCO gestion des sites naturels classés

Le Conseil général et VétAgro Sup positionnent à l'IADT un colloque scientifique sur la gestion des biens naturels classés habités. Ce colloque de trois jours se déroulera les 11, 12 et 13 septembre. Il sera ouvert à un public ciblé et fera l'objet de mise en œuvre d'actions de vulgarisation en cours de préparation.

- Colloque proposé par Sébastien Defix sur la gestion du risque naturel

Accord de principe du conseil d'orientation.

Il est proposé d'y faire participer la SFDE et les équipes de recherche IRSTEA de Grenoble.

- Colloque Conseil régional

Une réunion est prévue avec le Conseil régional en mars pour caler la thématique et les contours de ce colloque qui pourrait avoir lieu fin novembre, à l'exemple des zones non denses.

- Projet colloque avec le Centre Michel de l'Hospital sur l'acte III de la décentralisation

Pour finaliser et préparer ce colloque, nous attendons que sorte le texte sur l'acte III. Ce colloque pourra donc être positionné sur le début de l'année 2014.

Il est néanmoins dès à présent envisageable de proposer la participation de l'ARF.

- Lancement d'un partenariat sur l'aménagement du territoire et la télémédecine avec le professeur Cassagne

Le Professeur Cassagne, cardiologue, a choisi de positionner dans l'IADT une journée d'échanges internationaux sur la télémédecine. Il est ouvert à toute proposition partenariale qui pourrait émerger de l'IADT pour des travaux parallèles autour de cette thématique qui présente un fort intérêt pour l'aménagement des territoires.

- développement du projet IADT

Non abordé faute de temps